

Rapport synthétique de la tournée

EL-JAZOULI YOUNESSE

E-mail: eljazouliyounesse@gmail.com

Tél.: +212 7 62 76 96 45



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	. 3
Introduction	. 4
Présentation De la province	_5
LES DIVISIONS DE LA PREFECTURE JERADA Division des affaires économiques et de la coordination	
Division de l'action sociale	9
Division de l'urbanisme et d'environnement	10
Division du budget et de marchés	11
Division des affaires rurales	12
Division des équipements	13
Division des collectivités territoriales	14
Service informatique	15
Service de l'état civil	15
Conclusion	18

REMERCIEMENTS

Avant d'entamer ce rapport, j'ai l'immense plaisir de présenter mes sincères remerciements à Monsieur LE GOUVERNEUR et à Monsieur LE SECRETAIRE GENERAL et aux chefs de divisions et chefs de services et tous le personnel administratif et toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce travail, et qui m'ont guidé de manière efficace et efficiente, partageant généreusement leurs expériences et leur savoir-faire tout au long de cette tournée.

INTRODUCTION

À travers ce rapport, je souhaite fournir une analyse complète et détaillée de ma tournée, mettant en lumière la province de Jerada et sa dynamique administrative.

Suite à ma prise de service du 13 Novembre 2023, qui s'est déroulée dans la préfecture de la province de Jerada, j'ai entrepris une vaste tournée d'une durée d'environ un mois, du 27 novembre au 29 décembre 2023. Le but de cette tournée était d'acquérir une vision globale de la préfecture, tout en me familiarisant avec les différentes responsabilités exercées par ses différents services.

En tant que fonctionnaire nouvellement nommé du Ministère de l'Intérieur, ce document fait office de compte rendu synthétique de ma tournée. Il vise à fournir une analyse approfondie de mes expériences et observations au cours de cette période. Ensuite, je vais approfondir les rôles et responsabilités des différentes divisions de la province.

Afin de garantir une vue d'ensemble complète, ce rapport sera divisé en deux parties principales. Dans un premier temps, je présenterai un aperçu de la province de Jerada dans un contexte plus large. Cela comprendra un compte rendu détaillé de ses aspects géographiques, historiques et culturels, permettant une meilleure compréhension de la province dans son ensemble. Par la suite, j'aborderai les rôles des différentes divisions de cette province.

PRESENTATION DE LA PROVINCE

La province de Jerada se situe dans la région de l'Oriental, au nord-est du Maroc. Cette région est connue pour son patrimoine minier, en particulier pour l'exploitation du charbon. Jerada est également reconnue pour sa culture riche, son héritage historique et sa diversité géographique, offrant des paysages variés entre montagnes et vallées. La province est habitée par une population diverse, et malgré les défis économiques rencontrés dans le secteur minier, Jerada reste un lieu empreint de traditions et d'une identité culturelle forte.

La province compte 108 727 habitants (2014) et est composée de plusieurs tribus réparties sur 14 communes, dont 11 sont rurales et trois sont urbaines.

Structure administrative et communale :

La structure administrative et communale de la province se présente comme suit:

- Un Pachalik à la ville de Jérada avec deux arrondissements urbains et une municipalité :
- Un Pachalik à la ville de Touissit avec une municipalité
- Un Pachalik à la ville d'Ain Béni Mathar

Deux Cercles:

- Cercle de Jérada Banlieue avec 3 Caïdats et 7 Communes Rurales:
- Cercle d'Ain Béni Mathar composé de 2 caïdats, un Pachalik et 4 Communes Rurales.



L'agriculture

Le secteur de l'agriculture et de l'élevage du bétail est un pilier économique important pour les habitants de la province de Jerada. L'activité agricole est exercée sur environ 114 000 hectares de terres arables. De plus, la province dispose d'environ 553 000 hectares de pâturages et de terres non cultivables, 52 000 hectares de forêts et 5 700 hectares de terres marécageuses.

La production agricole de la province de Jerada se compose de céréales, de cultures maraîchères, de légumineuses et d'arbres fruitiers. Le tableau suivant présente la superficie et la production au cours de la saison agricole 2014-2015.

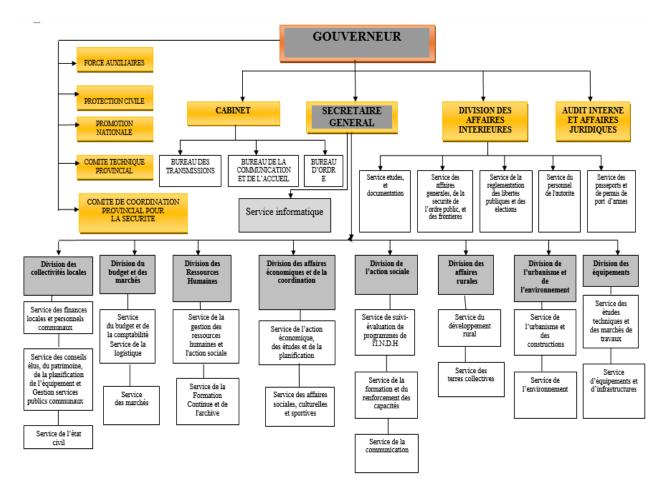
Les forêts

La province de Jerada se distingue par la présence de vastes étendues de forêts magnifiques et riches en chênes-lièges, en chênes verts, ainsi qu'en landes et broussailles de genévriers et de thuyas. On y trouve une diversité de plantes et d'arbres, tels que les chênes verts, les chênes-lièges et le laurier-rose, abondamment présents dans les régions montagneuses du nord. De même, les landes et les broussailles regorgent de genévriers et de thuyas dans les zones plus élevées.

Tourisme

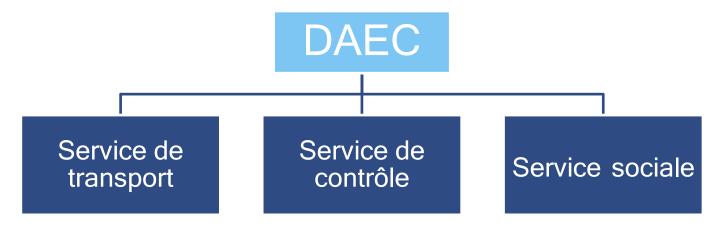
La province de Jerada offre une diversité de ressources touristiques telles que des montagnes, des forêts naturelles, comme la station touristique de Tuzorin dans la commune de Laouinate, renommée pour ses paysages montagneux et forestiers, ses arbres, ses oiseaux et sa faune variée. Il existe également le parc de Tkaïfaït avec ses abondantes sources d'eau, ses jardins et ses divers arbres fruitiers. En outre, il y a d'autres sites qui pourraient jouer un rôle majeur dans le développement du tourisme de montagne, comme le parc Ras Asfour et le parc biologique "Chikhare", ainsi que les zones côtières naturelles, notamment la commune d'Oulad Sidi Abd El Halkem, connue sous le nom de "Habara", caractérisée par la présence d'oiseaux migrateurs de toutes sortes. Cependant, la région reste isolée du circuit touristique national, ce qui nécessite une révision du secteur touristique dans la région, ainsi que la recherche de moyens pour son intégration dans le tourisme national et international. D'autre part, la province de Jerada ne dispose pas d'infrastructures d'accueil touristique adéquates pour stimuler ce secteur. En 2014, il n'y avait qu'un seul établissement classé, une seule unité hôtelière avec 30 lits selon les données disponibles.

LES DIVISIONS DE LA PROVINCE



Division des affaires économiques et de la coordination (DAEC) :

Cette division joue un rôle essentiel au sein de la préfecture, car elle est responsable de certains dossiers clés et s'intègre à différentes entités et ministères.



Service de Transport :

Ce service est responsable de la délivrance des licences de taxi aux citoyens éligibles, il est également responsable de la gestion de toutes les situations en rapport avec les taxis, y compris les sanctions et les transmissions.

Dans ce service, ils disposent de deux systèmes informatiques :

- Un pour la gestion des taxis, qui est un système au niveau national
- L'autre pour le programme de soutien

Service de Contrôle

Le deuxième service de cette division est chargé de gérer le contrôle des prix sur le marché, il effectue un contrôle quotidien des prix en saisissant le prix actuel de plusieurs produits utilisés quotidiennement par les citoyens, notamment les viandes, les poissons, les légumes et les fruits, et bien plus encore.

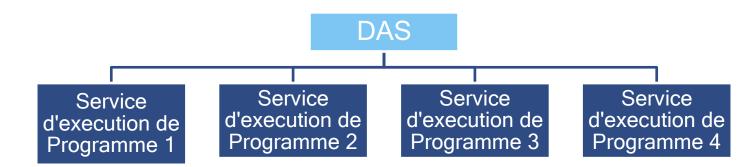
Systèmes informatiques dans le service de contrôle :

- Application de collecte des prix (Saisie quotidienne)
- Application de rendement (Saisie quotidienne)
- Application de lutte contre les sacs en matières plastiques
- Application pour les prix de carburants

Service Social et coordination :

Ce service traite pratiquement tous les cas qui ne peuvent pas être spécifiques à une certaine division au sein de la préfecture, ils coordonnent avec le secteur de la santé, de l'éducation, de l'assistance nationale, ils organisent la journée annuelle pour célébrer la communauté marocaine vivant à l'étranger.

Division de l'action sociale :



La division de l'action sociale s'inscrit dans le cadre de l'initiative nationale du développement humain, lancée en réponse au discours royal de sa majesté en 2005 pour promouvoir le progrès social et atteindre les Objectifs du Millénaire. En accord avec son objectif, les actions planifiées dans ce cadre ciblent l'amélioration des conditions de vie en développant les infrastructures sociales et en encourageant la création de petits projets générateurs de revenus au sein des unités géographiques de base. Cela se réalise par la présélection et la validation des projets relevant des différents programmes de l'INDH, la formation des porteurs de projet et le renforcement de leurs capacités, notamment chez les jeunes et les femmes.

L'INDH a passé par trois phases depuis son lancement au 2005 jusqu'à 2023 et concerne quatre programmes principaux :

Programme 1 : Rattrapage des déficits en termes d'infrastructures et services sociaux de base dans les territoires sous équipés.

Ce programme consiste à poursuivre la mise en oeuvre de la composante INDH du programme de réduction des disparités sociales et territoriales en milieu rural et le soutien des équipements infrastructures de base dans les centres ruraux.

Programme 2 : Accompagnement des personnes en situation de précarité.

Ce programme vise à la lutte contre la vulnérabilité et l'amélioration des conditions de prise en charge de 11 catégories tel que les personnes âgées, les malades, les exdétenues ou les mendiants.

Programme 3 : Amélioration du revenu et intégration économique des jeunes

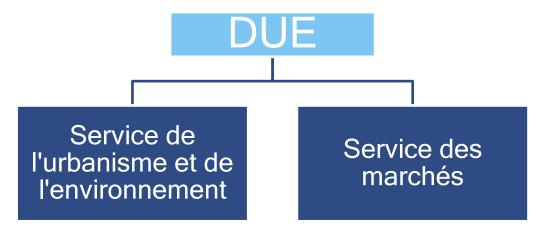
Ce programme regroupe deux axes principaux, à savoir l'employabilité des jeunes et l'amélioration de revenu.

Programme 4 : Impulsion du capital humain des générations montantes.

Tandis que le programme 4 concerne le développement de la petite enfance, le préscolaire et l'appui scolaire, ce dernier vise entre autres le soutien scolaire, le transport ou les structures d'hébergements.

Division de l'urbanisme et d'environnement

L'organigramme de la division se présente comme suit :



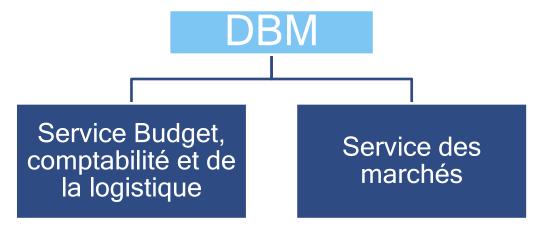
La division de l'urbanisme et d'environnement s'attache à structurer et organiser le territoire urbain de la province de Jerada. Au cœur de cette démarche, le gouverneur est un acteur clé participant activement à l'élaboration des plans et schémas d'urbanisme pour façonner le développement local. En plus de cette responsabilité, il joue un rôle crucial dans l'évaluation et l'autorisation des demandes de morcellement, de lotissement ou de construction, contribuant ainsi à garantir une croissance urbaine raisonnée et durable.

La division de l'urbanisme et d'environnement, en plus de ses fonctions d'aménagement territorial, est également chargée de mener des opérations de contrôle aérien grâce à

l'utilisation de drones. Cette approche innovante permet une surveillance efficace du territoire, offrant ainsi une perspective aérienne pour évaluer et suivre les projets d'aménagement en cours, assurant ainsi une gestion précise et proactive du développement urbain dans la province de Jerada.

Division du budget et de marchés :

L'organigramme de la division se présente comme suit :



Service Budget, comptabilité et de la logistique

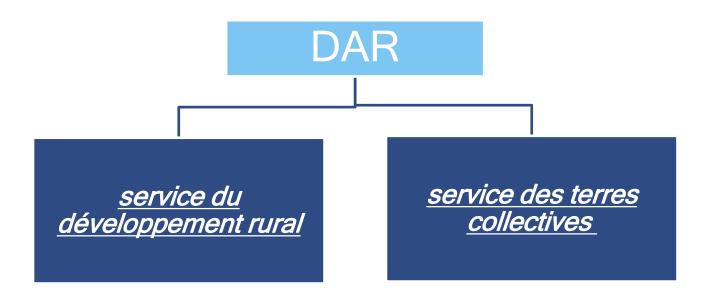
Le département du budget, de la comptabilité et de la logistique assure une série de responsabilités essentielles. Il gère la planification de l'engagement annuel ainsi que les rétributions mensuelles, les relevés comprenant les retenues, les cotisations à la mutuelle, au régime de retraite (RCAR) et à la couverture médicale (CMR). Ce service s'occupe également des divers ajustements comme les promotions, les reclassements, les primes d'ancienneté, les titularisations, les allocations familiales et les primes de naissance. En outre, il est chargé de la préparation du budget, de la rémunération du personnel provincial et des indemnités pour les responsables locaux tels que les Chioukhs, Mogaddemines et Arifas Urbains. Il gère également les compensations pour les régisseurs et Bélliteurs, les indemnités pour travaux supplémentaires et les frais de déplacement. En plus de ces responsabilités financières, ce service prend en charge les taxes et redevances, les dépenses administratives et les travaux d'entretien des bâtiments, ainsi que l'achat de fournitures et de matériel de bureau. Il s'occupe aussi des frais pour les événements officiels, les opérations électorales et prépare le compte administratif. Enfin, il gère la gestion des inventaires, la distribution du matériel et des fournitures, ainsi que la comptabilité régissant les dépenses du programme DERRO, y compris le suivi des

chantiers, l'aménagement des espaces verts et la comptabilité liée aux dépenses du programme DERRO.

Service des marchés

Le département des marchés assure la gestion et le suivi d'une série de tâches cruciales. Cela inclut l'engagement des bons de commande et des marchés, impliquant la préparation des décisions de la commission des marchés et le suivi rigoureux des procédures de visa et d'approbation des marchés. Ce service supervise également de près les crédits d'investissement, s'occupant de la préparation et de l'exécution des marchés. Il prend en charge les assurances pour les véhicules et les engins faisant partie du parc provincial. La préparation des dossiers relatifs aux marchés, contrats et conventions du budget général est également de sa responsabilité, tout comme la tenue méticuleuse du fichier des marchés. De plus, ce département est chargé du mandatement des marchés, des factures et des dépenses, à la fois de fonctionnement et d'investissement, concernant divers crédits tels que ceux déconcentrés du B.G.F.D.R., de la protection civile et du programme D.E.R.R.O. Il établit régulièrement des états annuels et des rapports de situation sur les marchés de bons de commande, ainsi que des états de report de crédit et de la programmation de l'utilisation des excédents de recettes.

Division des affaires rurales :



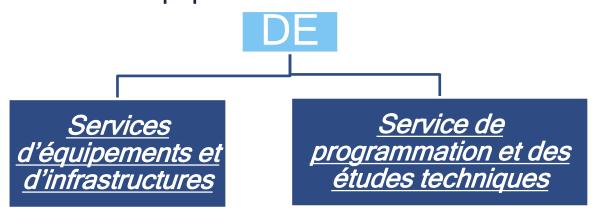
Service du développement rural

Le service du développement rural se concentre sur diverses missions essentielles. Cela inclut la gestion et la supervision du projet de développement pastoral et de l'élevage dans la région orientale. Il s'occupe également des questions relatives aux eaux et forêts, à l'aménagement des points d'eau, ainsi que des opérations visant à protéger le cheptel. Il joue un rôle actif dans le soutien et le suivi des coopératives agricoles, en plus de travailler sur les dossiers liés au projet de gazoduc.

Service des terres collectives

Le service des terres collectives gère efficacement les opérations immobilières liées à la cession des terres collectives aux communes et à la location de ces terres à des entités physiques ou morales. Ses responsabilités principales incluent la résolution des litiges entre les collectivités ethniques, la gestion des dossiers relatifs aux colloques sur les terres collectives, et la supervision des procédures de location et d'affectation de ces terres. Ce service s'occupe également des demandes d'attestations administratives et des dossiers visant à régulariser légalement les terres récupérées.

Division des équipements :



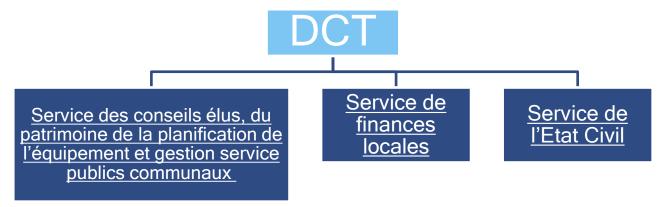
La division d'équipements se concentre sur la réalisation de projets qui ont un impact économique ou social significatif. Elle est organisée en deux services : celui des équipements et des infrastructures, ainsi que celui de la programmation et des études techniques.

Les projets d'équipement passent par plusieurs étapes. Tout commence par la programmation du projet, suivie par des études géotechniques approfondies. Ensuite, le bureau d'études se charge des études détaillées, qui sont validées par la suite. Une fois

l'étude validée, vient l'étape d'acquisition du terrain. En parallèle, un cahier de prescriptions spéciales est établi en coordination avec le bureau d'études. Le lancement du marché se fait sous la supervision de la division des budgets et matériels, suivi par l'attribution des marchés aux parties concernées.

Enfin, la phase d'exécution débute, où le projet est implanté et exécuté avec un suivi et un contrôle assuré par la division d'équipements ou les techniciens de la commune. Cette phase est cruciale pour garantir le bon déroulement du projet.

Division des collectivités territoriales :



Service des conseils élus, du patrimoine de la planification de l'équipement et gestion service publics communaux

Ce service s'occupe de surveiller et de contrôler les réunions des autorités locales, en veillant à ce qu'elles respectent les règles légales. Il étudie attentivement les règlements concernant la sécurité publique et les envoie aux autorités compétentes pour validation. De plus, il vérifie que les comptes-rendus des réunions respectent les règles légales avant de les soumettre pour approbation. Ce service est divisé en deux parties : l'une gère les comptes-rendus des réunions et l'autre traite des demandes spéciales, des conseillers et des accords entre les responsables.

Service de finances locales

Ce service effectue plusieurs tâches diverses. Il étudie les projets de budgets des collectivités, examine les décisions fiscales ajustées, et assure le suivi de ces actions via

le système électronique GID. Il organise des réunions mensuelles avec le centre régional d'investissement à Oujda concernant les performances. Il traite également les transferts budgétaires et les autorisations d'engagement pour les services centraux. De plus, il met à jour les tableaux des postes selon les promotions obtenues lors des concours professionnels ou en vertu de l'ancienneté. Il s'occupe aussi des subventions aux associations et des licences spéciales pour le soutien de la TVA dans le budget d'équipement. Enfin, il diffuse des circulaires ministérielles à destination des collectivités, élabore des licences spéciales pour l'ouverture de crédits supplémentaires suite aux paiements des ministères ou par la direction générale des collectivités territoriales.

Le Service de l'État Civil

Le Service de l'État Civil se divise en quatre bureaux distincts. Le premier, dédié à la réglementation et à la législation, s'occupe de diffuser les directives ministérielles et les notes relatives à l'État Civil aux municipalités relevant de la province. Il gère également les demandes de modification de noms de famille et s'occupe des dossiers pour les Marocains nés à l'étranger.

Le deuxième bureau, axé sur l'inspection et la formation, évalue les bureaux d'État Civil par le biais de rapports d'inspection. Il produit des rapports trimestriels pour le service central, supervise la formation continue des agents et surveille le cadre administratif de ces bureaux.

Le troisième bureau, dédié aux statistiques, s'occupe de la collecte régulière des enregistrements d'État Civil, vérifie la cohérence et la fiabilité des données collectées, puis envoie les rapports statistiques détaillés au service central. Il s'occupe également de légaliser les documents destinés à l'étranger, de numéroter et de certifier les registres de légalisation, tout en vérifiant ces registres pour détecter et corriger les erreurs avant de les renvoyer à la commune d'origine

Service de l'informatique :

Le service informatique assume la responsabilité cruciale de superviser le fonctionnement fluide des systèmes et des réseaux informatiques complexes de la province. Avec le plus grand dévouement, il établit et entretient méticuleusement tous les composants essentiels pour garantir des performances optimales. De plus, il conçoit habilement des programmes informatiques innovants pour faciliter l'utilisation fluide de ces systèmes par les individus. De plus, il protège avec diligence l'intégrité et la sécurité des réseaux, ne laissant aucune

place au compromis. En cas de difficultés techniques, son équipe compétente étend facilement son expertise et ses conseils, résolvant rapidement les problèmes. De plus, ce département remarquable installe, personnalise et met à jour avec compétence les programmes et les boîtes aux lettres, en s'assurant qu'ils s'alignent sur l'évolution des besoins. De plus, il surveille avec diligence la fonctionnalité globale des ordinateurs et des réseaux, tout en gérant efficacement l'accès des individus. Essentiellement, ce département exceptionnel s'occupe de manière globale de tous les aspects relatifs aux ordinateurs et à leur utilisation, garantissant une expérience utilisateur inégalée.

CONCLUSION:

La tournée effectuée dans la province de Jerada a permis d'appréhender de manière exhaustive les multiples facettes administratives, sociales, économiques et environnementales de cette région. Ce rapport synthétique met en lumière les observations essentielles et les diverses problématiques constatées lors de cette immersion.

La province de Jerada, reconnue pour son patrimoine minier et sa diversité culturelle, fait face à des défis significatifs malgré ses richesses naturelles. L'un des points saillants réside dans le secteur du tourisme, sous-développé et isolé des circuits nationaux, malgré des atouts naturels indéniables. Le manque d'infrastructures adaptées et d'initiatives pour intégrer la région dans le tourisme national et international constitue une lacune majeure à combler pour favoriser le développement économique local.

Au niveau administratif, les divisions et services de la préfecture présentent des missions et responsabilités bien définies. Néanmoins, des problèmes persistent, notamment en matière d'équipements et d'infrastructures, entraînant des retards dans la réalisation de projets à fort impact économique et social. Le secteur rural, bien que doté de programmes de développement, nécessite une coordination plus efficace pour atteindre pleinement ses objectifs, notamment dans la gestion des terres collectives et le soutien aux coopératives agricoles.

L'urbanisme et l'environnement, bien que bénéficiant d'approches innovantes telles que l'utilisation de drones pour le contrôle aérien, sont confrontés à des défis de planification et de développement durable. Les demandes croissantes d'autorisation de morcellement ou de lotissement exigent une vigilance accrue pour garantir une croissance urbaine raisonnée et respectueuse de l'environnement.

Sur le plan social, les actions menées dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) ont apporté des avancées significatives pour l'amélioration des conditions de vie. Cependant, une évaluation continue et une adaptation des programmes sont nécessaires pour répondre de manière plus ciblée aux besoins des populations vulnérables et soutenir efficacement l'intégration économique des jeunes.

En matière de gouvernance et d'administration, si la reconnaissance et les remerciements sont exprimés envers les autorités locales et les services, une optimisation des processus administratifs, une amélioration de la coordination inter-services et une modernisation des infrastructures informatiques apparaissent comme des pistes d'amélioration nécessaires pour accroître l'efficacité et la réactivité de l'administration provinciale.

En somme, la province de Jerada recèle d'opportunités de développement, mais la résolution des problématiques identifiées nécessitera une approche coordonnée, intégrée et soutenue pour assurer un progrès durable et équilibré dans tous les secteurs, de l'économie au social en passant par l'environnement et l'administration locale.